REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES FINANCES
ET DU TRAVAIL

SOMMAIRE :

Nomination

PORTO-NOVO, le 21 FEVRIER 1963

DECRET
du
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

ANNEE 1963 N° 75 /PR/MFT/DGT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 62/PR du 13 Février 1962 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

VU le Décret n° 143/PR du 20 Mars 1962 fixant les attributions du Ministre des Finances et du Travail ;

VU le Décret n°71/PR/MFT portant réorganisation des Services du Travail ;

VU la Loi n° 59-16/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des emplois supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Président de la République du Dahomey ;

SUR proposition du Ministre des Finances et du Travail ;

Le Conseil des Ministres entendu :

DECRETE :

ARTICLE 1er - Monsieur AGBOTON Gérard, Administrateur de 2e classe, 2e échelon, précédemment Directeur du Travail et de la Sécurité Sociale est nommé Directeur Général du Travail et de la Main-d'Oeuvre.

ARTICLE 2 - Le Ministre des Finances et du Travail est chargé de l'application du présent Décret qui sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Dahomey et communiqué partout où besoin sera.

Hubert MAGA

VU
LE MINISTRE DES FINANCES
ET DU TRAVAIL

B. BORNA

AMPLIATIONS :

JORD.....	1	MFT/CAB.....	4
PR.....	5	SGCM.....	4